

Développement urbain durable, débat public et urbanisme à Grenoble, Lyon et Montréal

07

Le développement durable apparaît de plus en plus comme un concept procédural à l'intérieur duquel la mise en place de procédures de débats publics devient une obligation. L'objectif de la recherche consiste à examiner les enjeux et les défis du développement urbain durable à Grenoble, Lyon et Montréal sous l'angle de l'institutionnalisation du débat public et des processus de démocratisation de la gestion urbaine. Il s'agit d'examiner les innovations procédurales récentes en matière de débat public en faveur du développement durable des villes et des régions métropolitaines. La recherche s'intéresse de plus à la transformation des rôles et des responsabilités des acteurs de la ville, à la portée effective des procédures de débat public sur le contenu des politiques urbaines ainsi qu'aux défis posés à la profession d'urbaniste par les transformations des modes de planification et de gestion des territoires urbains et métropolitains.

Questions de recherche

- Dans quelle mesure le débat public favorise-t-il l'adoption d'une attitude plus réflexive sur les grandes orientations d'aménagement et de développement durable ?
- Quelle est la portée du débat public quant à la détermination des objectifs d'aménagement et de développement durable de la ville ?
- Dans quelle mesure les procédures de débat public favorisent-elles une discussion citoyenne sur les enjeux du développement urbain durable aux différentes échelles territoriales (quartier, arrondissement, ville, agglomération) ?
- Dans quelle mesure les dispositifs de débat public donnent-ils une voix aux citoyens et autres acteurs de la ville ?
- Quelles catégories de citoyens participent aux démarches formelles et institutionnalisées de concertation, de consultation et de négociation ?
- Quels sont les retombées concrètes et les résultats tangibles du débat public à l'élaboration des politiques urbaines ?
- Les dispositifs de débat public permettent-ils l'expression des conflits et des oppositions ainsi que l'harmonisation des intérêts divergents ?

Terrain et méthodologie

Travaillent sur ce projet trois équipes réparties sur les territoires de Grenoble, Lyon et Montréal. Un colloque a été organisé en mai 2006 pour présenter les premiers résultats à l'occasion du Congrès de l'ACFAS à Montréal. À Grenoble, l'équipe a dressé un état des lieux de la question dans deux champs de l'action urbaine et territoriale à l'échelle de la métropole grenobloise : l'un concernant la planification et les politiques de transport et le second le projet urbain. L'équipe a choisi de considérer deux politiques spécifiques pour cette recherche : les Plans de déplacements urbains (en

comparant les processus de débat public du PDU de Grenoble à ceux d'autres grandes villes françaises notamment celui de Lyon) et le projet urbain de la ville d'Échirolles. La cueillette des données s'est faite par la conduite d'entretiens semi-directifs avec des acteurs clés et l'analyse des documents de planification. À Lyon, la première étape de la recherche porte sur le bilan de l'institutionnalisation du débat public d'agglomération depuis la démarche Millénaire 3 jusqu'à la mise en place de la charte de la participation aux différentes échelles de la métropole et du Conseil de développement. Ce dernier, réformé en 2006, fournit, avec la mise en place de nouvelles commissions consultatives sur les grandes politiques d'agglomération, deux terrains d'observation in vivo pour conduire la recherche. À Montréal, l'équipe a d'abord complété un état des lieux du débat avant de considérer quatre politiques et plans montréalais : le Plan d'urbanisme (2004), la Politique des milieux naturels (2004), le Plan stratégique de développement durable (2005) et le Plan de transport (en voie d'élaboration). Le recueil des données se fait par l'observation des débats entourant ces exercices de planification, la conduite d'entretiens semi-directifs avec des acteurs clés et l'analyse des documents de planification. Les prochaines étapes seront consacrées à l'analyse comparative de trois villes étudiées. Une grille d'analyse comparative élaborée à la suite d'un premier séminaire commun est en cours de validation.

Les principaux résultats

L'analyse des données recueillies a soulevé une série d'interrogations qui se présentent comme des hypothèses préliminaires de recherche. Les mouvements de démocratisation de la gestion urbaine seraient-ils systématiquement compromis par la fragilisation des instances de débat ? Si, d'un côté, les acteurs institutionnalisés interviennent essentiellement pour renforcer les politiques (demande de garantie, d'échéancier, d'indicateurs) et de l'autre, des acteurs en marges remettent en question les prémisses des politiques, le débat peut-il influencer, au-delà du processus, sur le contenu même des politiques ?

L'invocation du principe de développement durable contribuerait-elle à cristalliser le débat autour de stratégies d'intervention en environnement, ou de développement économique, au détriment, principalement, des objectifs d'équité sociale et territoriale ? L'absence de lieu de débat à l'échelle micro-locale (quartier) et supra-locale (métropolitaine) laisse-t-elle, en marge de la discussion publique, des questions majeures ?



équipes

Université du Québec
et Institut d'urbanisme de Grenoble

contacts

Mario Gauthier : mario.gauthier@uqo.ca
Florence Paulhiac : florence.paulhiac@numericable.fr



Apports pour les praticiens

La principale contribution prévue de la recherche à l'avancement des connaissances réside dans une meilleure compréhension des transformations de l'action publique locale en matière de développement durable, de débat public et d'urbanisme dans les villes contemporaines. Pour les praticiens, la recherche permettra de clarifier la relation entre les procédures de débats publics et les démarches de planification visant à mettre en œuvre les principes du développement urbain durable.

Composition de l'équipe

*Gilles Novarina et Florence Paulhiac**, Institut d'urbanisme de Grenoble ; *Frank Scherrer et Marcus Zept*, Institut d'urbanisme de Lyon ; *Michel Gariépy*, Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal ; *Mario Gauthier**, Université du Québec en Outaouais.

* Responsables scientifiques de la recherche

